
Conseil d'Établissement des établissements primaires et secondaire de Renens

**Procès-verbal de la séance du 28 novembre 2017
18h30 Buvette de la Salle de spectacles**

Présidence : Mme Myriam Romano-Malagrifa, Présidente

Présents

Excusés et

Absents : Selon liste de présence annexée

Procès-verbal : François Chevalier, Renens le 4 décembre 2017

1. Accueil et communications de Mme la Présidente

Aucune communication particulière n'est à relever.

L'Ordre du jour est accepté sans modification.

Le PV de la séance du 3 octobre 2017 est adopté avec les précisions et corrections suivantes :

- Les dates prévues pour le spectacle de cirque de l'EP Est sont fixées du 25 au 28 juin 2018 et non pas les 27 et 28 mai.
- Accueil d'élèves à la bibliothèque pour les devoirs : il est demandé de préciser que cet accueil a lieu uniquement durant les heures d'ouverture de ladite bibliothèque.
- Mme Véronique Berthoud précise qu'elle ne fait pas partie du GT "Fête des écoles"

2. Bilan de la conférence de Bruno Hourst le 16 novembre dernier

Avec la présence d'une petite centaine de participants, le groupe d'organisation est un peu déçu du manque de public.

Néanmoins la conférence a été de qualité, intéressante et plusieurs personnes ont signifié leur satisfaction. Il est à remarquer la grande diversité du public, lequel étant composé d'enseignants, de parents, de professionnels, ainsi que de quelques enfants par ailleurs très participatifs et concernés par les propos du conférencier.

La Salle de spectacles était probablement un peu grande, toutefois il était difficile de prévoir à l'avance combien de personnes feraient, ou non, le déplacement, sachant que l'invitation avait été largement distribuée à tous les parents d'élèves et à un large public via le réseau des membres du Conseil et les canaux de communication de la Ville de Renens notamment.

3. GT Sécurité – retour du questionnaire

Un étudiant, par ailleurs encadrant de devoirs accompagnés, s'est attelé au dépouillement des près de 1'800 questionnaires reçus, tant de la part des enseignants que des parents d'élèves à propos des questions de sécurité, aux abords des bâtiments scolaires, à l'intérieur des périmètres scolaires ou sur le chemin de l'école.

Au vu du volume d'informations, ce travail fut conséquent et assez complexe à décrypter. Imprimé sur papier, le document représente plus de 80 pages, chaque membre du CET l'a reçu sur fichier informatique.

La première lecture de cette consultation laisse apparaître, dans sa grande généralité, un sentiment de satisfaction des sondés quant au contexte de sécurité qui prévaut au sein ou dans les alentours de tous les sites scolaires. Des nuances sont bien entendu à constater selon la situation de certains collèges, mais aussi de l'âge des enfants qui les fréquentent. C'est le cas notamment du Mont-de-By, classes de jeunes élèves et de la proximité de l'avenue de Longemalle dont le franchissement est jugé dangereux et le sous voie lugubre.

Les nombreuses remarques jointes aux questionnaires doivent encore être consultées et relevées pour se faire une idée plus précise des avis exprimés. Le quart-parents (hors séance) se propose pour en faire un premier tri. Les questionnaires seront mis à sa disposition.

4. GT Fête des écoles

Groupe en phase de constitution et présidé par Mme Romano-Malagrifa, il sera composé de Mmes Martinelli, Boyer, Brunner et Beauvois, ainsi que de Mme Berney de l'EP Ouest. Une première séance est agendée au 14 mars 2018 de 14h à 15h30 au service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport.

Il est précisé que les personnes qui constituent le groupe chargé d'imaginer la fête des écoles ne seront pas forcément les mêmes qui la mettront en oeuvre.

5. Divers

- Bancs au Censuy : il n'est pas prévu d'installer un banc dans le périmètre scolaire du Censuy, mais trois. Des bacs à fleurs seront également prévus au printemps 2018.

- Congés du Conseil d'Etablissement : le règlement du CET prévoit que ce dernier a la compétence d'octroyer deux demi-journées de congé aux élèves par année. Traditionnellement l'une des deux est fixée le mercredi matin de la veille de l'Ascension. L'an prochain étant une année "Festimixx" il est décidé à l'unanimité que la seconde demi-journée serait donc offerte le premier jour de Festimixx, soit vendredi après-midi 15 juin 2018. Les établissements scolaires préparent un courrier signé conjointement avec le CET pour prévenir les parents dans le courant du mois de mars prochain.

- Réfectoire du Léman : Mme Berthoud présente la photo d'une affichette placardée au réfectoire qui informe les élèves qu'ils doivent quitter leur place après l'avoir nettoyée, car c'est un lieu uniquement consacré à la prise du repas de midi. Cette information va à l'encontre de ce qui a été convenu et demandé par la Municipalité. Mme Romano en fera part à la direction du service concerné. Elle proposera également à Mme Clerc, municipale en charge du service de la Cohésion sociale et M. Chevallaz, chef du service, d'assister à la prochaine réunion du CET afin d'échanger à ce propos.

Il est rappelé que par le passé, des locaux avaient déjà été mis à la disposition des élèves sur demande de certains parents, mais que ceux-ci, finalement, se sont révélés inutilisés.

7. Prochaines séances

La séance est close à 19h45, suivie d'un apéritif dînatoire.

Les prochaines séances du CET auront lieu en 2018 aux dates suivantes:

<u>Conseil</u>	<u>Bureau</u>
6 février	23 janvier
15 mai	30 avril
2 octobre	18 septembre
27 novembre	13 novembre

À 18h30 à la Buvette de la Salle de spectacles.

Pour le Conseil d'Etablissement :

La Présidente :



Myriam Romano-Malagrifa

Le Secrétaire :



François Chevalier